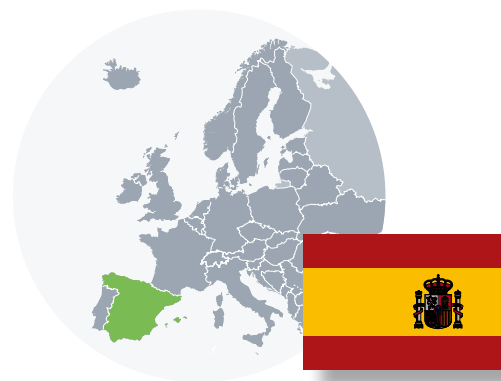


L'indemnisation du chômage en Espagne

Octobre 2025



Le système d'assurance chômage

Le régime d'assurance chômage espagnol est un **régime d'assurance obligatoire et contributif** servant une allocation d'un montant proportionnel au salaire antérieur.

Il couvre les **travailleurs salariés** (les travailleurs indépendants bénéficient d'un dispositif spécifique).

Le Service public de l'emploi



Le **système national de l'emploi** se compose du **service public de l'emploi de l'Etat** et des **services publics de l'emploi des communautés autonomes**.

Sous la tutelle du Ministère du Travail et de l'Economie sociale, le service public de l'emploi de l'Etat a la charge de la gestion de l'assurance chômage et de l'indemnisation des demandeurs d'emploi.

Les services publics de l'emploi des communautés autonomes sont, quant à eux, compétents en matière d'accompagnement des demandeurs d'emploi.

Financement de l'Assurance chômage

Le financement du régime d'assurance chômage est principalement assuré par le **produit de cotisations spécifiques à l'indemnisation du risque chômage** et par l'Etat en cas de déséquilibre.



Paramètres d'indemnisation



Condition d'accès

360 jours

au cours des 6 dernières années



Durée d'indemnisation de 4 à 24 mois

(selon la durée d'affiliation antérieure)



Montant de l'indemnisation

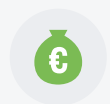
70 % du salaire de référence les 6 premiers mois,
puis **60 %**

Montant minimal : entre 560 € et 749 € (selon le nombre d'enfants à charge)

Montant maximal : entre 1 225 € et 1 575 € (selon le nombre d'enfants à charge)

Reprise d'activité en cours d'indemnisation

Le cumul de l'allocation d'assurance chômage est possible dans le cadre d'une reprise d'activité à temps plein ou à temps partiel.



Montant de l'indemnisation

Entre 90 € et 480 € selon le volume horaire de l'emploi repris



Durée d'indemnisation

entre 30 et 180 jours selon la période de l'indemnisation

